

Pour vos achats, vos rendez-vous, vos loisirs... le nouveau **Transport À la Demande** proposé par la **Communauté d'Agglomération du Pays de Laon** vous permet dès janvier 2021 de venir à Laon le jeudi ou le samedi\* pour 1,50 € et ce, à partir de 12 ans !

Le territoire de la CAPL est désormais divisé en **2 zones** avec leurs propres horaires de desserte chacune.

Réservez votre trajet pour Laon ou pour une autre commune de votre zone en appelant les Transports Urbains de Laon au :

## 03 23 79 07 59

jusque 16h00 la veille de votre déplacement. Lors de votre réservation, indiquez votre commune de départ et votre arrêt de destination. Liste des nouveaux arrêts à Laon et Chambry et les 2 zones ci-contre.

Au maximum à 18h00 la veille du déplacement, un agent TUL vous confirmera l'heure de prise en charge calculée en fonction des trajets réservés. L'heure d'arrivée à Laon est toujours identique : **8h50 ou 10h10 le jeudi** pour le dernier point d'arrêt et **12h50 ou 14h10 le samedi**.

**Profitez de la correspondance gratuite sur toutes les lignes du réseau TUL avec votre ticket de T.A.D. !**

\*Sauf jours fériés

### ZONE 1

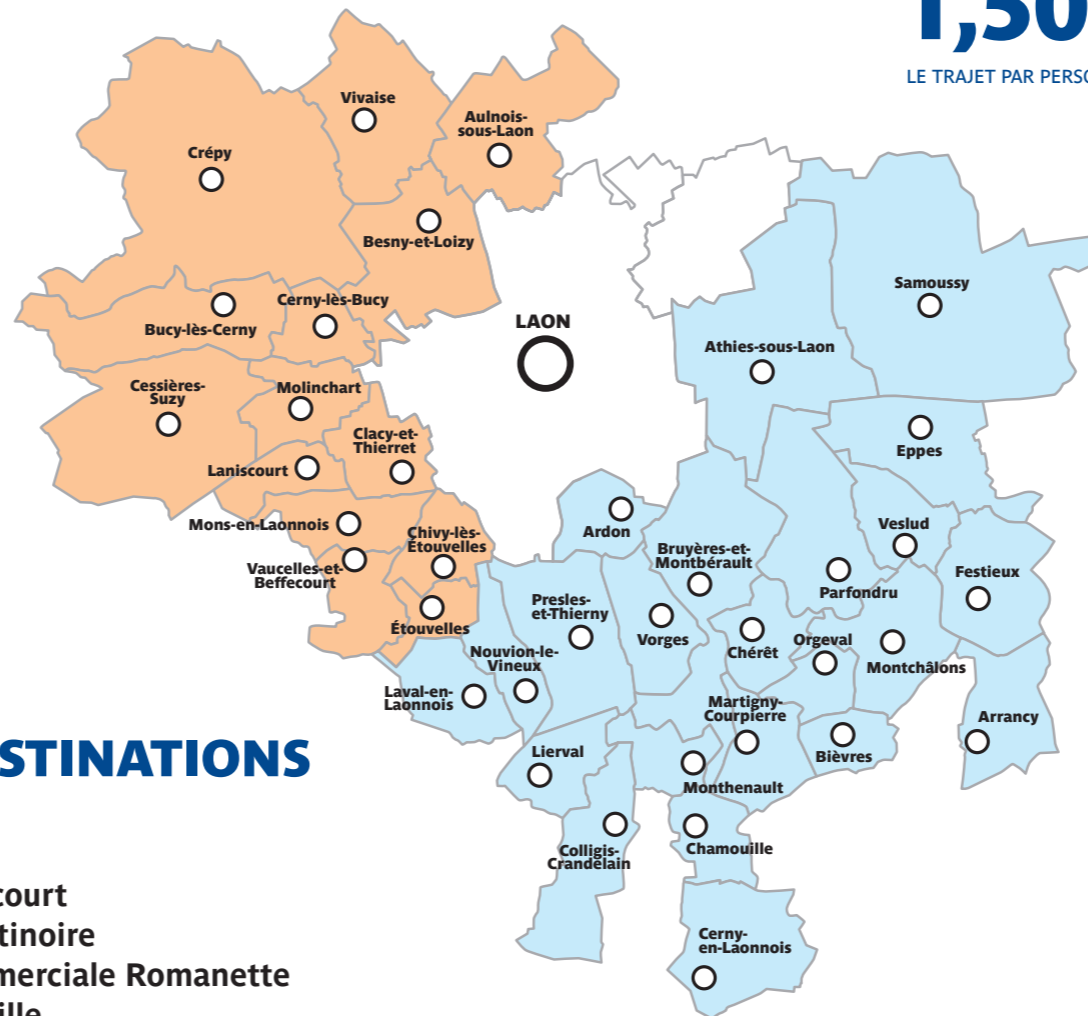
**ARRIVÉE À LAON :**  
LE JEUDI 10H10  
LE SAMEDI 14H10

**DÉPART DE LAON :**  
LE JEUDI 12H00  
LE SAMEDI 18H20

## TARIF

# 1,50€

LE TRAJET PAR PERSONNE



### VOS DESTINATIONS

#### À LAON

- Gare
- Gras-Brancourt
- Piscine-Patinoire
- Zone commerciale Romanette
- Hôtel de ville
- Hôpital

#### À CHAMBRY

- Zone commerciale Descartes

### ZONE 2

**ARRIVÉE À LAON :**  
LE JEUDI 8H50  
LE SAMEDI 12H50

**DÉPART DE LAON :**  
LE JEUDI 10H30  
LE SAMEDI 17H00



Le service de **Transport À la Demande** est assuré avec un **véhicule 9 places** équipé pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Elles peuvent être prises en charge à leur domicile ou au plus proche de leur domicile selon les conditions d'accès.

Lors de la réservation au plus tard à 16h00 la veille du déplacement au **03 23 79 07 59** précisez si le déplacement sera spécifique (PMR, Transport d'un animal, d'un enfant nécessitant un réhausseur...)

**Présentez-vous au point d'arrêt** au minimum 5 minutes avant l'heure de prise en charge.

Le titre de transport est en vente directement auprès du conducteur au prix de 1,50€ le trajet avec correspondance sur le réseau des Transports Urbains de Laon.

Règlement complet consultable sur:  
[www.tul-laon.fr/tad](http://www.tul-laon.fr/tad)